

Frédérique PAGÉ et Nicolas PINEL

Démarche d'intégration en sciences humaines

300301RE

Groupe 07

LES FAKE NEWS

Synthèse finale

Travail présenté à

Mme Sophie Morisset

Département des sciences humaines

Collège Lionel-Groulx

Le 22 avril 2021

Table des matières

Introduction à la question.....	3
Compréhension de la question.....	5
1. Qu'est-ce qu'une « <i>fake news</i> » ?.....	5
1.1 La rumeur.....	6
1.2 La propagande.....	7
2. L'adhésion aux <i>fake news</i>	8
3. Qui veut les faire circuler et pourquoi ?.....	11
4. Quels sont les effets ?.....	14
5. Comment lutter contre les <i>fake news</i> ?.....	15
Conclusion.....	17
Annexe.....	18
Médiagraphie.....	20

Introduction à la question

Depuis de nombreuses années déjà, le monde social semble divisé par plusieurs clivages sociaux. Les points de vue divergent de plus en plus et de façon plus marquée. Chaque cause sociale semble trouver un écho opposé à son objectif. Sur Internet, cette séparation est particulièrement visible. Chacun peut exprimer ce qu'il veut, de la manière dont il le veut, à n'importe quel instant et en s'adressant à n'importe qui. La violence des statuts, des commentaires et des réponses exprime très explicitement les tensions qui existent au sein de la sphère sociale. C'est dans ce contexte pour le moins perturbé qu'interviennent les *fake news*. Phénomène ancien, qui a pris plusieurs formes au cours de l'histoire, les *fake news* ne sont que le nouveau nom d'un phénomène qui a explosé avec l'arrivée d'Internet, mais qui a été présent bien avant.¹ Internet a aussi permis la démocratisation des *fake news* en tant que rumeur, puisqu'aujourd'hui, grâce aux réseaux sociaux, la création de fausses informations est libre d'accès à tous ceux qui veulent intervenir dans la sphère publique, ce qui a certains avantages et de très grosses conséquences.

Comme mentionné plus haut, les *fake news* sont le néologisme d'une forme plus ancienne d'information. Certains auteurs y associent propagande, rumeur, rumeur provoquée et manipulation.² Au fil de nos lectures, nous avons réussi à créer une définition par collage. La *fake news* est une fausse information diffusée avec une intentionnalité, c'est-à-dire que le créateur originel sait pertinemment que le fait proposé est faux, et elle est propagée dans le but d'influencer l'opinion des lecteurs. Par exemple, l'année 2020 a été victime de plusieurs fausses nouvelles, notamment en rapport avec l'élection présidentielle américaine et l'inévitable Coronavirus. Selon plusieurs articles, certains politiciens, tels Joe Biden, son fils Hunter Biden et Donald Trump seraient associés à des réseaux de pédophilie. En ce qui concerne la COVID-19, les fake news abondent : créé en laboratoire selon certains, vaccins porteurs de micropuces selon d'autres, ce virus n'a pas fini de faire

¹ Alexis DE LANCER et autres (journalistes). « Ingérence étrangère, notre élection visée ? », *Décodeurs*, Radio-Canada, Montréal, ICI Tou.Tv, 22 min (27 septembre 2019), <https://ici.tou.tv/decrypteurs/S02E01>

² Florian DAUPHIN, « Les Fake News au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande », *Études de communication*, 2019/2 (n° 53). <https://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2019-2-page-15.htm> (Consulté le 10 février 2021).

parler de lui !³ Ainsi, les *fake news* rejoignent un public excessivement large, avec des intérêts très différents, puisqu'une fausse nouvelle peut porter sur à peu près n'importe quel sujet sur lequel il y a controverse. Le problème est de plus en plus présent. D'ailleurs, en 2020, les *fake news* inquiétaient 76% de la population québécoise.⁴

Dans les prochaines pages, nous exposerons donc le problème des *fake news* sous différents angles. Notre question de recherche principale est : « Comment expliquer les *fake news*, leur popularité et leurs effets, notamment en politique ? » Il sera donc question de la problématique que représentent les *fake news*. Selon nous, le sujet est important, car, comme l'a démontré notre recherche documentaire, peu d'auteurs sérieux se sont réellement penchés sur cette question, qui inquiète pourtant visiblement les gens et qui prend une ampleur sans cesse grandissante dans les sociétés contemporaines. De plus, selon les articles et ouvrages lus, les *fake news* ont des effets très graves qui sont pourtant relativement méconnus et qu'il semble très pertinent de comprendre. Dans un monde numérique et gavé d'informations en tout genre, il semble primordial de connaître l'ampleur de ce phénomène et d'en saisir les conséquences. Le problème des fausses nouvelles est d'autant plus important qu'il peut toucher, et touche, l'ensemble de la population et sur l'ensemble des territoires. Ainsi, un problème aussi généralisé et aussi peu contrôlé doit être travaillé et doit faire le fruit de certaines réflexions. Il est certain qu'avec la numérisation du monde et l'avènement des médias sociaux, la problématique a pris une sacrée ampleur, pouvant atteindre tous ceux qui ont un accès à un appareil numérique et/ou à un média social.

Il est important que les sciences humaines se penchent sur la question, parce qu'outre la prépondérance du problème mentionnée plus haut, les conséquences qui en découlent touchent directement plusieurs disciplines des sciences humaines et les humains eux-mêmes. Les *fake news* ont en effet des racines historiques, une prépondérance dans

³ Angie DROBNIC HOLAN. "The scariest misinformation of 2020", Politifact, Octobre 2020. <https://www.politifact.com/article/2020/oct/31/scariest-misinformation-2020/> (Consulté le 17 mars 2021).

⁴ Institut du Nouveau-Monde. « Les fausses nouvelles : un refuge devant l'incertitude croissante de notre époque ? », *Sondage exclusif Léger*, 2020, <https://inm.gc.ca/edq2020-cle01/> (Consulté le 15 février 2021).

certaines régions les liant à la géographie et finalement, des effets économiques, psychologiques et politiques.

Étant donné les conditions de temps et d'espace liées à ce travail, certains aspects seront davantage traités que d'autres. Notre texte se subdivise ainsi en plusieurs sections. Nous commencerons par définir plus précisément et de façon plus complète ce qu'est une *fake news*. Nous aborderons ensuite l'adhésion aux *fake news* et les raisons qui poussent la population à y croire. Par la suite, plusieurs autres aspects seront développés, notamment la fabrication des *fake news*, le contexte social duquel elles émergent, les objectifs des créateurs, leurs effets et pour finir, les solutions à apporter au problème.

Compréhension de la question

1. Qu'est-ce qu'une « fake news » ?

Tout d'abord, il est important de donner une bonne définition de ce qu'est une *fake news*. Il n'est cependant pas si facile d'y parvenir, car la *fake news* est polysémique et qu'il ne s'agit pas seulement d'une nouvelle qui est fausse. Une fausse nouvelle pourrait être définie comme une nouvelle proposant des idées n'étant pas véridiques. La *fake news* est beaucoup plus compliquée que cela. Elle est constituée par des informations volontairement truquées, falsifiées et trompeuses⁵ qui ont pour but d'influencer l'opinion publique. Dans son mémoire, Mathieu Robert-Sauvé la définit comme ceci : « Les fake news (« infausses ») sont des informations inexactes, non récupérables, diffusées sans contrôle journalistique à un large public par l'intermédiaire des réseaux sociaux. Elles ont pour but de tromper le public à des fins mercantiles ou idéologiques ou encore d'amuser. »⁶ Il s'agit d'une définition fort intéressante, car elle associe les *fake news* aux médias sociaux, tout en prenant en considération l'absence de contrôle journalistique.

⁵ Patrick TROUDE-CHASTENET. « Fake news et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni* [En ligne], Printemps 2018, <https://journals.openedition.org/quaderni/1180> (Consulté le 17 février 2021).

⁶ Mathieu-Robert SAUVÉ, « Les fake news dans les médias du Québec : perceptions des journalistes », Mémoire, 2019, Université de Sherbrooke, p.15,

Plusieurs politologues et journalistes s'entendent pour dire que les *fake news* ont commencé à être largement médiatisées à la suite de deux événements politiques importants : la campagne présidentielle américaine de 2016 et le référendum pour le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (le Brexit) de la même année. Les *fake news* ont grandement influencé le résultat de ces deux événements politiques importants. En effet, une *fake news* a circulé durant la campagne présidentielle américaine selon laquelle Hilary Clinton aurait vendu des armes à Daesh, une organisation terroriste.⁷ Cette nouvelle a grandement ébranlé la confiance des électeurs envers la candidate démocrate et a finalement participé à l'élection du candidat républicain, Donald Trump. Cependant, le terme « fake news » a été utilisé pour la première fois en 2014 par le journaliste Craig Silverman lorsqu'il a employé ces mots pour décrire une nouvelle proposant que les habitants d'une ville au Texas aient été contaminés par le virus Ebola.⁸ Si les *fake news* ont connu un gain en popularité important depuis quelques années, la notion ne date toutefois pas d'hier. En effet, le concept de *fake news* se rapproche théoriquement de certaines caractéristiques de la rumeur et de la propagande.

1.1. La rumeur

La rumeur et la *fake news* se ressemblent, mais possèdent également des différences notables. C'est pourquoi la *fake news* ne représente ni une révolution ni une rupture face à la rumeur. Cette dernière existe depuis plus d'un siècle. La première ressemblance entre les *fake news* et les rumeurs est qu'elles doivent être réalistes pour que les gens y adhèrent. Il y a plusieurs années, les rumeurs circulaient de bouche à oreille. De nos jours, elles circulent sur les réseaux sociaux, mais elles ont des méthodes de diffusion différentes de celles des *fake news*. En effet, les rumeurs ont tendance à circuler dans les boîtes de messagerie personnelle, tandis que les *fake news* sont publiées sur des sites de nouvelles et sur des blogues. Une différence importante entre ces deux concepts est la provenance de la nouvelle. Il est impossible de remonter à la source d'une rumeur, car elle n'affiche

https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/15993/Sauve_Mathieu_Robert_MA_2019.pdf?sequence=7&isAllowed=y (Consulté le 16 mars 2021).

⁷ *Ibid.*

⁸ Craig SILVERMAN, "I Helped Popularize the Term "Fake News" And Now I Cringe Every Time I Hear It", BuzzFeed, 2017. <https://www.buzzfeednews.com/article/craigsilverman/i-helped-popularize-the-term-fake-news-and-now-i-cringe> (Consulté le 12 avril 2021).

jamais sa source. Une personne ne va jamais répandre une rumeur en disant qu'elle vient de lui. Elle dira plutôt « on dit que... » ou « l'ami d'un ami a dit que... ». Or, il est possible de remonter à la source des *fake news*. On n'a qu'à penser aux « fausses nouvelles lancées par l'ancien maire de Londres Boris Johnson avant le référendum sur le *Brexit* et par Donald Trump durant sa campagne et depuis sa présidence. »⁹ Il est possible d'affirmer que la *fake news* prend la forme de « rumeur provoquée » pour désigner l'intentionnalité d'un message faux, tout en affichant sa source.¹⁰

1.2. La propagande

Tout comme la rumeur, la propagande peut être considérée comme l'ancêtre des *fake news*. Depuis les années 1990, la propagande est définie comme « l'expression d'opinion ou l'action effectuée délibérément par des individus ou des groupes en vue d'influencer l'opinion ou l'action d'autres individus ou groupes, avec référence à des fins prédéterminées et au moyen de manipulations psychologiques. (Ellul, 1990, 7) »¹¹ En d'autres mots, la propagande, tout comme les *fake news*, tente d'influencer l'opinion publique. Les questions que les chercheurs s'étaient autrefois posées pour mieux comprendre la propagande reviennent aujourd'hui de façon similaire. Cependant, la visée de la propagande est différente. La propagande provient du haut, les différents gouvernements par exemple, et ce, dans le but de contaminer le peuple, le bas. Les *fake news*, elles, peuvent également prendre un caractère institutionnel (comme dans l'exemple de Trump et de Johnson), mais elles sont généralement partagées à l'horizontale, c'est-à-dire qu'elles voyagent directement à travers le peuple. La propagande sert uniquement les intérêts des dirigeants d'un pays, tandis que les *fake news* peuvent parfois s'y attaquer. Finalement, la propagande se fait à travers les médias traditionnels comme la radio et la télévision, alors que les *fake news* se propagent sur Internet et sur les réseaux sociaux.¹²

⁹ Florian DAUPHIN, « Les Fake News au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande », *Études de communication*, 2019/2 (n° 53). <https://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2019-2-page-15.htm> (Consulté le 10 février 2021).

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

2. L'adhésion aux *fake news*

L'adhésion aux *fake news* est un phénomène complexe, qui peut sembler parfois inexplicable. Cependant, plusieurs facteurs se combinent les uns aux autres afin de créer cet engouement pour les fausses informations. Le premier facteur concerne les biais cognitifs. Les *fake news* fonctionnent en fait bien simplement. Au lieu de s'adresser à la partie rationnelle de l'être, elles viennent chercher les émotions, le ressentiment et la colère du public, remportant l'adhésion en simplifiant des faits et des réflexions. On « s'adresse à leurs tripes plutôt qu'à leur raison »,¹³ ce qui serait apprécié du public, puisque « le site BuzzFeed a révélé que durant les trois derniers mois de la campagne [présidentielle] des informations délibérément fausses avaient suscité plus de partages, de réactions et de commentaires sur Facebook que celles de CNN, du New York Times et du Washington Post. »¹⁴ Selon Geoffroy Daignes : « Une étude récente du magazine *Science* a mis en avant que les *fake news* ont 70 % de chances d'être plus retweetées que les faits avérés. L'inria [Institut National de Recherche en sciences et technologies du numérique] et des chercheurs de l'université de Columbia ont aussi récemment mis en avant une statistique troublante : 59 % des liens partagés sur les réseaux sociaux n'ont en réalité jamais été consultés. En d'autres termes, seul le titre a été lu ! »¹⁵

Si les *fake news* sont aussi populaires, aussi partagées, c'est donc qu'il y a une certaine demande pour ce genre d'informations. Le public en veut et en redemande encore. Si les *fake news* n'étaient pas attrayantes pour le public, elles ne rapporteraient rien aux producteurs et elles cesseraient tout bonnement d'être créées. Mais ce n'est pas le cas, puisque, comme mentionné plus haut, les gens aiment être piqués dans leur curiosité et dans leurs émotions.¹⁶ De plus, le fait que seuls les titres soient lus indique que les gens sont peu intéressés par la description complète d'une situation. Ils ne recherchent, dans

¹³ Patrick TROUDE-CHASTENET. « *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni* [En ligne], Printemps 2018, <https://journals.openedition.org/quaderni/1180> (Consulté le 17 février 2021).

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ Geoffroy DAIGNES. « Pour en finir avec les *fake news* », *Le Débat*, 2019 (n° 204), p. 110-116, <https://cairn-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/revue-le-debat-2019-2-page-110.htm> (Consulté le 24 février 2021).

¹⁶ Patrick TROUDE-CHASTENET. « *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni* [En ligne], Printemps 2018, <https://journals.openedition.org/quaderni/1180> (Consulté le 17 février 2021).

l'information, que des sensations. C'est ainsi que se fait ressentir l'influence des biais cognitifs : « « La technologie a fait émerger dans l'espace public une scène nouvelle composée de groupes de convictions, déterminés à affirmer leurs prises de position. Pour ces groupes, l'information est avant tout source de confirmation et de relais de leur perception de la réalité. »¹⁷ L'information, selon Geoffroy Daignes, ne sert plus concrètement à informer les gens. Elle sert à polariser l'opinion des masses. L'important n'est plus de savoir ce qui est vrai ou pas, mais de trouver l'information qui valide l'opinion préétablie de l'individu, qui adhère donc aux *fake news* afin de se conforter dans ses propres idées, vraies ou fausses.¹⁸

L'adhésion aux *fake news* peut également être expliquée par un phénomène à la fois externe et dépendant de l'individu : les algorithmes. Les algorithmes numériques, particulièrement ceux de Facebook et des grands réseaux sociaux, sont mis en place afin de garder le consommateur le plus longtemps possible sur le réseau en lui offrant ce qu'il veut voir.¹⁹ Ainsi, si, ne serait-ce qu'une fois, une personne clique sur une *fake news*, suit différents liens vers des sites de fausses informations, semble s'intéresser aux théories du complot, les algorithmes mis en place collecteront ces données et proposeront à l'individu davantage de contenu lié à ses « intérêts ». Le phénomène est renforcé par les « amis » Facebook. Il est établi que les humains ont tendance à s'entourer de gens qui pensent comme eux et ce fait se transpose sur les réseaux sociaux. Ainsi, non seulement les intérêts de l'individu l'enferment-ils dans une chambre d'échos numériques, mais les intérêts de ses amis aussi.²⁰ En effet, entouré d'amis qui pensent la même chose et ont sensiblement les mêmes opinions, il est très probable que ces amis partagent des fausses informations qui rejoignent les intérêts de l'individu, qui cliquera alors sur le lien vers un

¹⁷ Geoffroy DAIGNES. « Pour en finir avec les *fake news* », *Le Débat*, 2019 (n° 204), p. 110-116, <https://cairn-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/revue-le-debat-2019-2-page-110.htm> (Consulté le 24 février 2021).

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Walid CHAIEHLOUJ. « *Fake news* et droit de la concurrence : réflexions au prisme des cas Facebook et Google », *Revue internationale de droit économique*, 2018 (tome XXXII), p. 17-40, <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique-2018-1-page-17.htm> (Consulté le 24 février 2021).

²⁰ Pascal HUGUET. « Éléments de psychologie des *fake news* », 2018, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03010045/document> (Consulté le 24 février 2021).

site de fausses nouvelles et se fera piéger en entrant de nouveau dans le cercle vicieux des *fake news*.²¹

De plus, la croyance aux *fake news* est favorisée par certains mécanismes du cerveau. Évidemment, ceux-ci n'expliquent pas toutes les adhésions aux fausses nouvelles, mais ils sont tout de même suffisamment présents pour avoir une certaine influence sur la façon dont les humains traitent l'information. Ces différents mécanismes peuvent d'ailleurs être facilement utilisés par les producteurs des *fake news* afin d'attirer un plus grand public. Comme l'explique Pascal Huguet : « Les résultats montraient que les assertions, vraies ou fausses, auxquelles les participants avaient été exposés trois fois étaient jugées plus valides que celles présentées une seule fois. Le sentiment de familiarité dont bénéficiaient ces assertions du fait de leur répétition les faisait apparaître comme davantage vraies, indépendamment de leur validité réelle. »²² Ainsi, le cerveau tend à croire qu'une information est vraie, ou a plus de chances d'être vraie, lorsqu'il la voit souvent. Le phénomène des algorithmes renforce donc cette tendance, puisqu'avec les algorithmes, les fausses nouvelles ont beaucoup plus de chances d'apparaître et de réapparaître de façon régulière sur les différents fils d'actualité de l'individu. De plus, la répétition crée un autre problème. Le cerveau apprécie ce qui est facile à traiter. Les éléments souvent répétés ont été démontrés comme plus faciles à traiter, donc non seulement le cerveau est davantage porté à croire une information vue plusieurs fois, mais il est aussi davantage tenté d'y croire parce qu'elle est plus facilement décodable.²³

Les *fake news* sont aussi particulièrement populaires parce qu'elles sont très rassurantes. Comme l'explique Patrick Troude-Chastenet : « Dans un monde toujours plus complexe et anxiogène, la propagande en général et les *fake news* en particulier ordonnent, simplifient et rassurent en nous désignant le camp du bien et celui du mal. »²⁴ Les *fake*

²¹ Patrick TROUDE-CHASTENET. « *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni* [En ligne], Printemps 2018, <https://journals.openedition.org/quaderni/1180> (Consulté le 17 février 2021).

²² Pascal HUGUET. « Éléments de psychologie des *fake news* », 2018, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03010045/document> (Consulté le 24 février 2021).

²³ *Ibid.*

²⁴ Patrick TROUDE-CHASTENET. « *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni* [En ligne], Printemps 2018, <https://journals.openedition.org/quaderni/1180> (Consulté le 17 février 2021).

news sont construites pour faire appel aux émotions plutôt qu'à la raison. C'est la raison qui permet de nuancer la perception d'une situation. Les émotions, elles, n'ont que peu de nuances, elles provoquent une impression très forte dès le départ. Par exemple, en publiant un article abordant un réseau de pédophilie, la première réaction est celle de l'horreur, rien d'autre. Avec une certaine réflexion, il est possible d'aborder plus posément la question, mais les *fake news* sont bâties de telle sorte que la réflexion est évitée, ce qui tranche très clairement les limites du bien et du mal. Ces limites claires sont très rassurantes pour une population qui vit dans un certain relativisme moral et ne sait plus trop où se situer face à certaines situations. Ainsi, croire au raisonnement le plus simple, ou le plus choquant, provoque un certain confort qui favorise l'adhésion aux *fake news*.

Finalement, tous ces facteurs se combinent les uns aux autres pour former un large cercle vicieux. Tout ne dépend que d'un seul clic. À partir de ce premier clic, un certain intérêt se développe pour la *fake news*, qui valide l'opinion préalable de l'individu et le rassure par rapport à ses croyances. Il en cherchera donc d'autres sur Internet. Les algorithmes noteront cet intérêt et mettront de l'avant d'autres *fake news*, parfois partagées plusieurs fois par certaines connaissances Facebook. Les mécanismes du cerveau de l'individu, qui ont vu la même *fake news* plusieurs fois, inciteront l'individu en question à y porter davantage attention et à rechercher d'autres informations de ce genre. Le cercle vicieux est établi et il peut être très difficile d'en sortir, puisqu'il est bien souvent inconscient et qu'il touche plusieurs aspects différents de l'entourage de l'individu (ses amis, ses réseaux sociaux, son cerveau, ses croyances, etc.).

3. Qui veut les faire circuler et pourquoi?

Évidemment, le cercle vicieux des *fake news* ne serait pas viable sans une alimentation constante du réseau en fausses nouvelles. Le problème vient donc aussi du fait que certaines personnes et certaines organisations propagent les *fake news* et cherchent différents moyens de les rendre plus populaires pour différentes raisons. Troude-Chastenet distingue trois émetteurs différents de *fake news* : « (...) trois catégories d'émetteurs de fake news rencontrées sur la Toile : les satire website comme The Onion.com aux États-Unis ou Le Gorafi, en France, dont l'objectif est l'humour ; les sites

conspirationnistes qui prennent parfois la forme de clickbait, autrement dit de pièges à clics, permettant de générer des revenus publicitaires et enfin, les Fake News Website qui diffusent des hoax, des rumeurs, des canulars en tout genre. »²⁵ Ainsi, il est vrai que certaines *fake news* sont propagées de façon inoffensive, dans un but humoristique. Le but des concepteurs de ce genre d'informations est évidemment l'humour. Cependant, de la même façon que pour tous les autres producteurs de *fake news*, plus il y a de clics sur un article, plus cela rapporte. Ce type de fausses nouvelles n'est pas particulièrement dangereux, puisque leur contenu est publiquement annoncé comme faux et satyrique. C'est par exemple le cas du Journal de Montréal, qui a été très populaire sur les réseaux sociaux il y a quelques années et qui publiait des imitations humoristiques du Journal de Montréal. Bien que cette source d'émission soit beaucoup moins problématique que d'autres, elle reste cependant ambiguë, puisque malgré sa visée ouvertement fautive, certaines personnes ne prennent pas la peine de vérifier des détails comme le titre du supposé journal publiant la nouvelle. De plus, certains détails peuvent porter à confusion : « La crédibilité du style a parfois pu éclipser la vocation humoristique du contenu au point que certaines personnalités ont pris ces informations au sérieux. »²⁶ Ainsi, ce genre de sites permet tout de même la propagation de fausses informations qui ont une influence décisive pour certaines personnes moins attentives ou peu précautionneuses.

Les autres types d'émetteurs de *fake news* sont cependant beaucoup moins anodins. Certaines *fake news* sont utilisées et propagées afin de convaincre le public de la validité d'une opinion à l'aide de faux faits ou de faux raisonnements. Ces émetteurs peuvent souvent être associés aux théories complotistes et autres opinions extrêmes et peu rationnelles. Les *fake news* ont en effet cet avantage de ne pas nécessiter de vrai raisonnement avant d'être publiées et/ou validées. Ces personnes, cherchant des arguments pour appuyer leurs pensées intuitives, sont souvent prêtes à produire et à croire beaucoup de choses afin de valider leur propre opinion (voir point 2).²⁷ De plus, ce genre

²⁵ Patrick TROUDE-CHASTENET. « *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni* [En ligne], Printemps 2018, <https://journals.openedition.org/quaderni/1180> (Consulté le 17 février 2021).

²⁶ Philippe MOURON. "Une future loi pour les fake news", 2018, <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01725827v3/document> (Consulté le 24 février 2021).

²⁷ Philippe MOURON. "Une future loi pour les fake news", 2018, <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01725827v3/document> (Consulté le 24 février 2021).

de raisonnement n'est, selon François Richard, pas uniquement réservé aux individus extrémistes qui souhaitent remporter l'adhésion à tout prix : « Cette logique permet à des personnes humiliées par leur propre difficulté à penser clairement de se venger des supposés « sachants », en un spectre qui va du bon sens populaire dévoyé au véritable complotisme pervers paranoïaque qui dénonce le fake tout en en fabriquant, en passant par le défi puéril qui déclare que tout est bullshit et jouit à faire du buzz et des clashes. »²⁸

Enfin, il existe un troisième type d'intervenant dans la situation des *fake news* : les pays étrangers. Selon Jeff Yates, journaliste expert en *fake news*, les fausses nouvelles seraient très utiles aux puissances étrangères afin de déstabiliser les populations. À l'aide de fausses pages et de faux comptes sur les réseaux sociaux, les dirigeants étrangers peuvent s'immiscer dans la vie sociale d'un autre pays en accentuant les clivages sociaux préexistants. L'exemple donné par Jeff Yates est celui des États-Unis et du mouvement en soutien aux droits des Afro-Américains. La même organisation créerait des pages soutenant les droits des personnes racisées, alors que d'autres pages soutiendraient les policiers coupables de crimes envers des personnes noires par exemple. À la puissance mille, cette organisation accentuerait ainsi les conflits à l'aide de fausses informations afin de déstabiliser l'ordre social et accessoirement, la puissance du pays en question.²⁹ Toujours selon le même expert, en 2003, plus de 6 000 informaticiens chinois étaient payés par le gouvernement chinois lui-même afin de faire de l'ingérence étrangère de cette façon.³⁰ Ce nombre a évidemment dû grimper durant les dernières années. Un autre genre d'ingérence existe aussi et est lié au fait tout simple que les *fake news* sont économiquement très rentables : « Entourées de bannières publicitaires, ces prétendues révélations relayées ensuite sur les réseaux sociaux permirent à de jeunes Macédoniens d'obtenir dix fois le salaire moyen de leur pays et à des webmasters californiens qui versaient 3000 \$ par mois à Facebook pour promouvoir leurs articles pro-Trump de multiplier par dix en moyenne leur mise. »³¹ Ainsi, les *fake news* sont très difficiles à

²⁸ François RICHARD. « Fabrication du mensonge. » *Filigrane*, volume 29, numéro 1, 2020, p. 13–34, <https://erudit-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/fr/revues/fili/2020-v29-n1-fili05409/1070637ar/> (Consulté le 24 février 2021).

²⁹ Alexis DE LANCER et autres (journalistes). « Ingérence étrangère, notre élection visée? », *Décodeurs*, Radio-Canada, Montréal, ICI Tou.Tv, 22 min (27 septembre 2019), <https://ici.tou.tv/decodeurs/S02E01>

³⁰ *Ibid.*

³¹ Patrick TROUDE-CHASTENET. « *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni* [En ligne], Printemps 2018, <https://journals.openedition.org/quaderni/1180> (Consulté le 17 février 2021).

stopper, puisqu'il y a là une véritable mine d'or qui requiert un minimum d'efforts, de matériel et de compétences à produire. Un individu à l'autre bout du monde peut écrire un simple faux article et ainsi réussir à nourrir sa famille sans qu'il n'y ait de conséquences notables pour lui, son entourage ou son pays. C'est ce qu'on appelle un pari gagnant.

4. Quels sont les effets ?

En poursuivant, les effets des *fake news* peuvent être dévastateurs pour les personnes visées par celles-ci. Une fois qu'une nouvelle a fait le tour du web, le mal est déjà fait et la démentir ne changera malheureusement rien. Il est évident que la technologie a un lien direct avec la montée en popularité des *fake news*. Cependant, il ne s'agit pas uniquement d'un problème d'ordre technologique, mais également d'ordre social. Les réseaux sociaux sont l'équivalent d'une arme à la portée de gens malintentionnés. « La technologie rend publics des désaccords profonds et les *fake news* servent de carburant à une culture de l'hostilité désormais bien installée. »³² En d'autres mots, les différents réseaux sociaux comme Facebook et Twitter offrent la possibilité à n'importe qui de publier et de partager ce qu'ils veulent. Il est évident que les réseaux sociaux sont la cause principale du phénomène grandissant que sont les *fake news*. Les habitants des États-Unis sont les plus touchés mondialement par ce fléau et la cause est simple. Les Américains sont les seuls à s'informer majoritairement en ligne (70%), contrairement à la France par exemple (17%). Cette situation cause des affrontements de toutes sortes où l'information est devenue une arme de combat politique. Il s'agit d'un piège à la démocratie, car les *fake news* atteignent un niveau où elles sont en mesure de manipuler l'opinion publique et d'influencer le choix du gouvernement qui sera au pouvoir. Une certaine lourdeur s'est même installée entre les différents domaines de travail, alors que « désormais, politiques, journalistes et citoyens se renvoient successivement la balle, s'accusant régulièrement les uns les autres d'être à la source d'informations fausses venant dévoyer la qualité du débat public. »³³

³² Geoffroy DAIGNES, « Pour en finir avec les *fake news* », *Le Débat*, 2019/2 (n° 204), p. 110-116, <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2019-2-page-110.htm> (Consulté le 16 mars 2021).

³³ *Ibid.*

Un autre effet des *fake news* est le basculement vers une **ère de post-vérité**³⁴. Ce concept sert à désigner les « circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence sur l'opinion publique que les appels à l'émotion ou aux opinions personnelles ». En d'autres mots, les gens ont le goût du sensationnel et c'est ce qui pousse les émetteurs de *fake news* à publier un tel contenu. Comme nous l'avons vu plutôt, les *fake news* peuvent également provenir du haut. Certains dirigeants politiques contribuent tout autant à cette ère de post-vérité. On n'a qu'à penser à Donald Trump. Lors de la campagne présidentielle américaine de 2016, « *Politifact* révéla que pas moins de 76 % des déclarations de Donald Trump durant la campagne présidentielle étaient principalement fausses, fausses ou de pures inventions. »³⁵ Des dirigeants politiques qui sont censés être les modèles de la société fabriquent aujourd'hui le récit que les électeurs attendent d'eux. Devant ces réprimandes, Donald Trump vous répondrait probablement quelque chose comme « *Who cares ?* » ou encore « *Whatever* ».

5. Comment lutter contre les *fake news* ?

Finalement, il est très difficile de lutter contre les *fake news*, et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, aborder ce problème signifie qu'il faut donner du crédit à la logique complotiste « puisqu'elle suppose que le cœur du problème réside dans la manipulation des citoyens par des forces mal intentionnées. »³⁶ Deuxièmement, adopter une loi contre les *fake news* serait très difficile sur le plan pratique, car la plupart des fausses informations sont publiées sur les réseaux sociaux depuis l'étranger. De plus, il est extrêmement difficile de déterminer le vrai du faux dans tous les commentaires publiés sur Facebook et Twitter. En effet, « établir efficacement ce qui relève ou non de la fausse information est une véritable gageure. »³⁷ Troisièmement, établir une telle loi irait à

³⁴ Voir annexe.

³⁵ Patrick TROUDE-CHASTENET. « *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni* [En ligne], Printemps 2018, <https://journals.openedition.org/quaderni/1180> (Consulté le 17 février 2021).

³⁶ Geoffroy DAIGNES, « Pour en finir avec les *fake news* », *Le Débat*, 2019/2 (n° 204), p. 110-116, <https://www.cairn.info/revue-le-debat-2019-2-page-110.htm> (Consulté le 16 mars 2021).

³⁷ *Ibid.*

l'encontre de la liberté d'expression et offrirait un énorme pouvoir de diffusion au gouvernement en place.

Malgré toutes ces raisons, certains pays ont mis en place certaines mesures pour contrer les *fake news*. En France, la campagne présidentielle de 2017 a été influencée par la distribution d'informations fallacieuses. En 2018, le président Emmanuel Macron a annoncé que son gouvernement avait adopté une loi pour lutter contre les *fake news* en période électorale. Cette loi consiste à interdire « toute allégation ou imputation d'un fait dépourvue d'éléments vérifiables de nature à la rendre vraisemblable. »³⁸ Durant une période électorale, un juge pourra bloquer une nouvelle s'il juge qu'elle nuit « aux intérêts fondamentaux de la Nation » ou qu'elle « déstabilise les institutions ».³⁹ En Ukraine, un groupe d'étudiants a créé une plateforme sur le web dans le but de « vérifier l'information, d'améliorer le système médiatique et de lutter pour une distinction claire entre le journalisme des faits et la propagande ».⁴⁰ En Italie et en Allemagne, un site web a également été créé dans le but de dénoncer les auteurs de *fake news*. N'importe quel citoyen peut se rendre sur ce site pour signaler une nouvelle qu'il croit fausse. Un membre des services spécialisés du ministère de la Justice sera appelé à déterminer si la nouvelle est fausse. Dans le cas où une nouvelle se révèle fausse, un compte-rendu sera publié sur le site de la police et sur les réseaux sociaux. Finalement, malgré le fait que le Québec ait plutôt été épargné par la diffusion de *fake news* en raison de son petit marché, les *fake news* demeurent un enjeu important. En effet, les Québécois se disent préoccupés par ce problème, comme en témoigne un sondage réalisé par l'Institut du Nouveau-Monde.⁴¹ De plus, le Québec compte deux des principaux sites d'émetteurs mondiaux de *fake news*. En effet, le *World Daily News Report* et le site *Mondialisation.ca\Globalresearch.ca* constituent une plaque tournante importante de la désinformation au niveau mondial.

³⁸ Mathieu-Robert SAUVÉ, « Les fake news dans les médias du Québec : perceptions des journalistes », Mémoire, 2019, Université de Sherbrooke, p.15. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/15993/Sauve_Mathieu_Robert_MA_2019.pdf?sequence=7&isAllowed=y (Consulté le 16 mars 2021).

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Institut du Nouveau-Monde. « Les fausses nouvelles : un refuge devant l'incertitude croissante de notre époque ? », *Sondage exclusif Léger*, 2020, <https://inm.gc.ca/edq2020-cle01/> (Consulté le 15 février 2021).

Enfin, plusieurs autres mesures plus anciennes existent afin de sanctionner l'utilisation des *fake news*, bien que ces mesures ne soient plus très adaptées ni très efficaces. Par exemple, la première à laquelle on peut penser est celle-ci :

L'article 27 de la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse [...] sanctionne la diffusion, par tout moyen et de mauvaise foi, de fausses nouvelles, de documents falsifiés ou attribués à des tiers qui trouble la paix publique ou est susceptible de la troubler ou qui « sera de nature à ébranler la discipline ou le moral des armées ou à entraver l'effort de guerre de la Nation ». Preuve en est que la répression de fausses informations est ancienne. De la même façon, les articles 224-8 et 322-14 du Code pénal sanctionnent le fait de communiquer de fausses informations relatives à des destructions ou dégradations dangereuses pour les personnes ou compromettant la sécurité d'un aéronef en vol ou d'un navire.⁴²

Il en existe plusieurs autres, sanctionnant la diffusion volontaire de fausses informations. Cependant, ces lois s'appliquent à des cas bien particuliers : lorsque l'information pourrait provoquer une variation artificielle du prix d'un produit, influencer une offre financière, porter sur les conséquences fausses d'un avortement, influencer le comportement des électeurs et enfin porter atteinte à la réputation d'une personne.⁴³ Il est donc évident que cette liste (cependant non exhaustive) ne couvre pas tous les cas de figure où les fausses informations ont une influence négative. Ces lois ont donc certainement besoin d'un petit rafraîchissement.

Conclusion

Pour conclure, pour répondre à la question de recherche principale, qui était : « Comment expliquer les *fake news*, leur popularité et leurs effets, notamment en politique ? », nous avons exploré plusieurs aspects différents du problème des *fake news*. Premièrement, nous avons défini de façon plus complète le phénomène des *fake news* en prenant en considération plusieurs recherches antérieures et plusieurs points de vue différents. Nous avons également nuancé notre définition des *fake news* à l'aide de comparaisons entre la fausse nouvelle, la rumeur et la propagande. Deuxièmement, nous avons abordé les raisons pouvant pousser les individus à adhérer aux *fake news*, en approfondissant de

⁴² Philippe MOURON. "Une future loi pour les fake news", 2018, <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01725827v3/document> (Consulté le 24 février 2021).

⁴³ Ibid.

manière plus particulière les biais cognitifs, les algorithmes numériques, les mécanismes du cerveau, l'effet rassurant des fausses nouvelles et le cercle vicieux qui résulte de tous ces facteurs. Troisièmement, nous avons détaillé les différentes sources émettrices de *fake news*, notamment les sites humoristiques, les individus et les organisations extrémistes et les ingérences étrangères. Quatrièmement, nous avons approfondi les différents effets des *fake news*, notamment une contribution certaine à un climat d'hostilité et un basculement vers l'ère de post-vérité. Finalement, nous avons décrit les différentes solutions mises en place par les différents gouvernements afin d'enrayer le problème des fausses nouvelles. Il est cependant clair que plusieurs obstacles s'opposent à la mise en place de politiques efficaces contre les fausses nouvelles.

Finalement, malgré nos investigations, plusieurs questions restent en suspens concernant les *fake news*. Le problème étant contemporain et omniprésent, il est très difficile de prendre suffisamment de recul pour percevoir les conséquences à long terme de ce phénomène. Il serait alors intéressant de faire une étude et une comparaison à long terme sur les conséquences de l'explosion de la fausse information. Il serait de plus très pertinent de réfléchir à l'implication possible des géants des réseaux sociaux, tels Facebook et Twitter dans la lutte contre les *fake news*, étant donné que de plus en plus d'individus s'informent à l'aide de ces plateformes plutôt qu'avec des plateformes traditionnelles plus fiables. De plus, il serait pertinent d'analyser l'effet des *fake news* sur la confiance des gens dans les médias traditionnels, puisque les *fake news* favorisent la croyance aux théories du complot. En bref, bien que notre travail ait exploré plusieurs aspects du problème des *fake news*, il reste toujours plusieurs avenues et questions à explorer, de même que plusieurs variables encore inconnues.

Annexe

Post-vérité : « Le néologisme fait référence à « des circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence pour modeler l'opinion publique que les appels à l'émotion et aux opinions personnelles » (Agence France-Presse, 2016). Le concept existait avant l'élection américaine de l'automne 2016, mais son usage s'est répandu de façon virale cette année-là. On l'a utilisé 20 fois plus qu'en 2015, précisent les lexicographes du Collins. Sa popularité est due aux présidentielles américaines, mais

aussi, en Grande-Bretagne, au référendum sur l'appartenance à l'Union européenne (le « Brexit »). La campagne référendaire aurait été particulièrement fertile en informations issues de ce courant. La post-vérité est, en un sens, pire que la fake news, car elle se prend au sérieux. En prétendant qu'il n'y a pas de différence entre réalité et fausseté, elle paraît difficilement contestable. »⁴⁴

⁴⁴ Mathieu-Robert SAUVÉ. « Les fake news dans les médias du Québec : perceptions des journalistes », Mémoire, 2019, Université de Sherbrooke, https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/15993/Sauve_Mathieu_Robert_M_A_2019.pdf?sequence=7&isAllowed=y (Consulté le 16 mars 2021). P.3 à 5, P.18 à 29.

Médiagraphie

CHAIEHLOUDJ, Walid, « *Fake news* et droit de la concurrence : réflexions au prisme des cas Facebook et Google », *Revue internationale de droit économique*, 2018 (tome XXXII), p. 17-40, <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-droit-economique-2018-1-page-17.htm> (Consulté le 24 février 2021).

DAIGNES Geoffroy, « Pour en finir avec les *fake news* », *Le Débat*, 2019 (n° 204), p. 110-116, <https://cairn-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/revue-le-debat-2019-2-page-110.htm> (Consulté le 24 février 2021).

DAUPHIN, Florian. « Les *Fake News* au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande », *Études de communication*, 2019/2 (n° 53), p. 15-32. <https://www.cairn.info/revue-etudes-de-communication-2019-2-page-15.htm> (Consulté le 10 février 2021).

DE LANCER, Alexis et autres (journalistes). “Ingérence étrangère, notre élection visée?”, *Décodeurs*, Radio-Canada, Montréal, ICI Tou.Tv, 22 min (27 septembre 2019), <https://ici.tou.tv/decodeurs/S02E01>

DE LANCER, Alexis et autres (journalistes). “Élections américaines et fake news”, *Décodeurs*, Radio-Canada, Montréal, ICI Tou.Tv, 22 min (3 octobre 2020), <https://ici.tou.tv/decodeurs/S02E01>

DROBNIC HOLAN, Angie. “The scariest misinformation of 2020”, Politifact, Octobre 2020. <https://www.politifact.com/article/2020/oct/31/scariest-misinformation-2020/> (Consulté le 17 mars 2021).

HO, Park Jung, et Chun SANG JIN. « La théorie du complot comme un simulacre de sciences sociales ? », *Sociétés*, vol. 112, no. 2, 2011, pp. 147-161. <https:// Cairn-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/revue-societes-2011-2-page-147.htm> (Consulté le 19 mars 2021).

HUGUET, Pascal. « Éléments de psychologie des fake news », 2018, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03010045/document> (Consulté le 24 février 2021).

HUYGHE, François-Bernard. « Désinformation : armes du faux, lutte et chaos dans la société de l'information », *Sécurité globale*, 2016, p.63 à 72. <https:// Cairn-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/revue-securite-globale-2016-2-page-63.htm> (Consulté le 19 mars 2021).

INSTITUT DU NOUVEAU-MONDE. « Les fausses nouvelles: un refuge devant l'incertitude croissante de notre époque? », Sondage exclusif Léger, 2020, <https://inm.qc.ca/edq2020-cle01/> (Consulté le 15 février 2021).

LE BRAS, Stéphane. « Les fausses nouvelles: une histoire vieille de 2 500 ans », *The Conversation*, 2018, <https://theconversation.com/les-fausses-nouvelles-une-histoire-vieille-de-2-500-ans-101715> (Consulté le 18 mars 2021).

MOURON, Philippe. « Une future loi pour les fake news », 2018, <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01725827v3/document> (Consulté le 24 février 2021).

RICHARD, François. « Fabrication du mensonge. » *Filigrane*, volume 29, numéro 1, 2020, p. 13–34, <https://erudit-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/fr/revues/fili/2020-v29-n1-fili05409/1070637ar/> (Consulté le 24 février 2021).

SAUVÉ, Mathieu-Robert. « Être (bien) informé, c'est être libre! », *Documentation et bibliothèques*, 64, p.12-18. <https://erudit-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/fr/revues/documentation/2018-v64-n4-documentation04730/1061788ar.pdf> (Consulté le 18 mars 2021).

SAUVÉ, Mathieu-Robert. « Les fake news dans les médias du Québec : perceptions des journalistes », Mémoire, 2019, Université de Sherbrooke. https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/15993/Sauve_Mathieu_Robert_MA_2019.pdf?sequence=7&isAllowed=y (Consulté le 16 mars 2021). P.3 à 5, P.18 à 29.

TREMBLAY, Stéphane. « Une histoire de vaccin à la COVID-19 crée un tollé sur le web », *La Presse Canadienne*, mars 2021. <https://eureka-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/Search/ResultMobile/22> (Consulté le 18 mars 2021).

TROUDE-CHASTENET, Patrick. « *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France », *Quaderni* [En ligne], Printemps 2018, <https://journals.openedition.org/quaderni/1180> (Consulté le 17 février 2021).

VANBREMEERSCH, Nicolas. « De quoi les *fake news* sont-elles le nom ? », *Le Débat*, 2018 (n° 200), p. 15-22, <https://cairn-lionelgroulx.proxy.collecto.ca/revue-le-debat-2018-3-page-15.htm> (Consulté le 24 février 2021).